

# Bruxelles s'organise pour garantir un logement décent aux sans-abri

■ Les acteurs du secteur et la ministre se sont mis d'accord sur les pistes à privilégier.

**L**a situation est catastrophique." A Bruxelles, tous le reconnaissent, l'accès à un logement décent est sans cesse plus complexe. Les loyers augmentent, alors que les revenus diminuent. "Parmi les locataires bruxellois, plus de 50 % ont des revenus inférieurs au seuil de risque de pauvreté", explique Werner Van Mieghem, coordinateur du Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat.

## Mise en réseau

Pourtant, face à ce constat et dans le cadre de la lutte contre le sans-abrisme directement lié à la problématique de l'accès au logement, aucune politique d'envergure n'a pu voir le jour récemment. La Région bruxelloise, pour parler à ce problème, s'est toujours bornée à organiser des plans d'urgence, sans autres formes de planification.

Bénéficiant pour la première fois des deux compétences (Logement et Lutte contre la pauvreté) au sein d'un même ministère, la ministre Fremault (CDH) a donc souhaité, de concert avec les associations, réunir le secteur du logement et celui de la lutte contre le sans-abrisme. Un colloque réunissant les nombreux acteurs a été organisé en mai dernier, et ses résultats seront présentés ce vendredi.

Les pistes qui en résultent mettent soit en exergue les bonnes pratiques existantes comme le "housing first" (qui permet l'accès à un logement au public de sans-abri qui présentent des problèmes de santé mentale), soit, sans budget assuré, relèvent encore de l'intention (accentuation des liens entre les acteurs, recherche de logements stables, développement des nouvelles formes d'habitat ou des agences immobilières sociales).

## Accompagner le locataire

Parmi les points intéressants qui seront présentés vendredi se retrouve la formule du "bail glissant" qui devrait être organisé dès les prochains mois.

Il s'agit d'un principe assez simple qui permet à une association de prendre en location un logement et, dans le cadre d'un contrat d'occupation précaire, de le louer à une personne en situation précaire. Pendant une période transitoire qui tourne autour des 18 mois, l'association assure au propriétaire le loyer, mais accompagne également socialement le bénéficiaire. L'objectif est que ce dernier prouve qu'il est capable de prendre en charge personnellement le bail.

Ce système, inédit en Belgique, a le mérite de répondre à un triple défi.

Il assure premièrement au bénéficiaire une certaine durabilité au sein d'un même logement.

Il garantit ensuite un accompagnement social et adapté aux besoins de chaque locataire, accompagnement qui fait souvent défaut, mais qui rassure de nombreux propriétaires.

Il permet enfin d'inciter de nouveaux propriétaires à mettre leurs biens à disposition. Le parc des logements privés est en effet un vivier plus qu'important que les associations ont encore du mal à capter.

Le bail glissant, se félicite donc la ministre, est clairement "un facteur de réussite dans la stabilisation des personnes logées", et la régionalisation du bail en cours, assure-t-elle, lui permettra de fixer rapidement le projet dans un cadre juridique adapté.

## Assurer la diversité

Plus globalement, les acteurs du secteur espèrent inaugurer une "nouvelle ère dans l'échange de bonnes pratiques".

L'exercice est cependant délicat.

Bruxelles, en matière de lutte contre le sans-abrisme et d'accès au logement, bénéficie de nombreux dispositifs publics et privés soucieux de garder leurs spécificités pour répondre à la multiplicité des problématiques du terrain. La ministre souhaite donc rationaliser le secteur dans le cadre d'une bonne gestion sans appauvrir, promet-elle, cette diversité.

BdO

**"Plus de 50 % des locataires ont des revenus inférieurs au seuil de risque de pauvreté."**

**WERNER VAN MIEGHEM**  
Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat.

## Épinglé

### L'été, saison de tous les dangers

**Loin des idées reçues**, l'été est une saison aussi dangereuse que les autres pour les personnes sans abri, souhaitent rappeler les associations du secteur. La chaleur apporte, elle aussi, son lot de dangers (dont la déshydratation), mais aussi ses problèmes sanitaires et d'inconfort.

**Le plus dangereux**, tient cependant à souligner l'ASBL liégeoise Sans Logis, est le désintérêt des politiciens et de la population lors des saisons estivales. "Nous disposons donc de nombreux moyens en moins pour venir en aide à ces personnes. Les politiciens ont surtout peur qu'une personne meure dans la rue, donc ils s'investissent l'hiver. Nous leur demandons de mieux répartir les aides et surtout de répondre à la pauvreté en tant que telle, et pas seulement à ses symptômes."